



PROCÈS VERBAL

du CONSEIL D'ECOLE IRÈNE JOLIOT CURIE ÉLÉMENTAIRE

Lundi 6 novembre 2017

PARENTS (RPE) : Présents : Mme FERNANDEZ-VARELA, Mme POULAIN, Mme FLECHIER-LALLE, Mr OZKAN, Mme DANIELIAN, Mme CHASLIN, Mme CARON, Mme RODRIGUES, Mme RUHLIN, Mme ROUSSEAU,

PARENTS (RPE) : Absente excusée : Mme CABY, Mme ROBINSON, Mme BAILLON, Mme ROUILLARD

ENSEIGNANTS : Mme BLUMBERG et Mme OUANDJI (Directrice et CPA), Mme QUARESMA NUNES (CPB), Mme BERTAUD (CE1A), Mme BERGER (CE1B), Mme WAHL (CE2A), Mme CREFF (CE2B), Mme JURICIC (CM1A) Mme DOUXAMI (CM1B), Mme ALLONNIER (CP-CM2), Mme BREBANT (CM2), Mr CHALOPIN (Maitre G)

DDEN : Mme LENFANT

POUR LA MAIRIE : M PEMEZEC, Mr BLOT Mme ORLANDO, Mr CHEVRIE,

Mr PEMEZEC, maire du Plessis Robinson, s'est présenté pour participer au conseil d'école. Il était accompagné de Mr Blot (3^{ème} adjoint). Mr le maire est membre de droit, nous n'étions toutefois pas informés de sa venue.

Mr le Maire a déclaré en préambule « *qu'il n'était pas venu pour entendre des remerciements mais pour exprimer sa colère* » sur les faits suivants :

- La commission de sécurité n'a pas eu lieu sur le temps des vacances de la Toussaint « *alors même que Mme Blumberg dispose de beaucoup de temps de vacances* ».
- Mme Blumberg et les représentants de parents ont adressé à la mairie un courrier pour solliciter un service d'accueil des élèves au cas où la DASEN accepterait de banaliser la journée de la rentrée. Or, cette demande « *pourrait peser sur les finances de la ville* ».

Mr le Maire a quitté la réunion aussitôt après sa prise de parole.

Mr Blot est resté en tant que représentant de Mr le Maire.

Il a aussitôt pris la parole, sans l'avoir demandée, en dépit des rappels de Mme Blumberg sur les règles de distribution de la parole dans le cadre d'un conseil d'école. Il a refusé de s'interrompre et est allé jusqu'à la fin de son discours.

A son tour, Mme Orlando a exprimé son étonnement que « *les enseignants ne pensent pas à faire du bénévolat* »

Mme Blumberg, présidente de séance, a pris note de l'ensemble des propos exposés.

La plupart des membres présents ont tenu à exprimer leur indignation devant la mise en cause du sens des responsabilités de la Directrice.

La Directrice a rappelé que la réunion du conseil d'école constitue un des temps forts de la relation partenariale nouée avec les familles et la municipalité, au profit des élèves.

Les représentants municipaux ayant précisé à leur arrivée qu'ils étaient attendus à une autre réunion, Mme Blumberg a présenté les points concernant la municipalité en début de séance (voir

suite du PV pour les questions à la mairie). Suite à cela, la réunion s'est poursuivie entre les parents d'élèves, les enseignants et Mme LENFANT –DDEN.

Vous trouverez dans ce procès-verbal, l'essentiel des points qui présentent le fonctionnement, les projets de l'école... en un mot « l'identité de notre école élémentaire Irène Joliot Curie ». Celle pour laquelle nous nous engageons au quotidien.

- LA VIE DE L'ECOLE

Présentation du fonctionnement du conseil d'école.

Tour de table de présentations. Renouvellement de la moitié du groupe de représentants de parents d'élèves. Bienvenue à eux.

*(lire ci-dessous *)*

POINT D'ACTUALITE : déménagement

Remerciements particuliers adressés par Mme Blumberg pour cette « nouvelle rentrée ».

Travail conséquent effectué par l'ensemble de ***l'équipe pédagogique***. Tout a été fait pour que les élèves bénéficient d'un cadre de travail optimal jusqu'à la veille des vacances. Toutefois, le déménagement de l'ensemble de l'école a dû être organisé, en parallèle des heures de travail, pour que tout soit prêt pour le vendredi 20 octobre. Cette première période a été très éprouvante pour tous. Saluons l'engagement de ***chacune des enseignantes***. Il est très positif de pouvoir travailler au sein d'une équipe coopérative et volontaire. (voir film sur le site de l'école : <http://www.ec-joliot-curie-plessis.ac-versailles.fr/spip.php?article793>, dernières images de nos anciens bâtiments) .

Remerciements également : aux ***représentants de parents*** pour leur implication et leur action pour s'assurer des bonnes conditions d'accueil des élèves, aux ***familles*** qui ont gardé leurs enfants le lundi 6 novembre pour faciliter l'aménagement; ***aux personnels de la mairie*** pour leur travail appliqué (personnel pour l'entretien, services techniques) et à ***Mme Damen*** , la gardienne qui travaille sur tout le groupe scolaire.

Du **personnel des services techniques était présent ce jour de rentrée** pour aider à l'agencement du gros mobilier ; cela a été très apprécié.

ECOLE : Lors d'un précédent conseil, il avait été demandé de pouvoir venir travailler le vendredi avant la fin des vacances afin de préparer le travail de classe. Réponse de la mairie à l'époque : impossible pour des raisons d'assurance. Etonnement de l'équipe que soit demandé, aujourd'hui aux enseignantes, « d'installer les classes pendant les vacances ». (*réponse faite par la municipalité aux RPE, inquiets que l'école ne soit pas prête à la rentrée*).

Mme Blumberg revient sur le fait que l'école ET les parents ont attendu des réponses venant de la municipalité sur les questions posées au sujet du déménagement et particulièrement pour la journée de rentrée et l'accueil des élèves. (si journée banalisée)

Les parents apportent leur soutien à l'équipe et se positionnent aussi en tant qu'administrés, soucieux de la sécurité de leurs enfants, en plus de leur statut de parents d'élèves.

Les RPE souhaitent des informations sur deux points :

- la possibilité de réunir la commission en présence des élèves et enseignants
- si l'arrêté d'ouverture de l'établissement au public avait été pris par Mr le maire

Réponse de Mr BLOT : la commission pouvait se faire avec les locaux occupés.

Le sujet du déménagement est arrêté à 19h30 pour passer aux points du conseil d'école.

→ **Résultats des élections et présentation des partenaires**

15 représentants de parents d'élèves (10+5) représentants et suppléants

- Inscrits : 396
- Votants : 174
- Bulletins nuls : 13
- Suffrages exprimés : 161
- 180 exprimés = 43,94 % de participation

→ **Présentation de l'équipe et modalités de communication**

Mme Bertaud (remplacement congé de maternité de Mme Garnier) et Mme Ouandji (décharge de direction de Mme Blumberg).

Mme Boukass : maîtresse E affectée sur l'école.

Cahier jaune (rappel). Il s'agit du support principal pour communiquer. Les appels téléphoniques qui précisent des changements d'organisation, les appels pour signaler des absences doivent être doublés de mots écrits aux enseignantes en priorité. Il n'y a plus d'adjointe administrative. Les messages laissés sur le répondeur de la directrice : demandes urgentes et de dernière minute ne peuvent plus être prises en compte.

Pendant les heures de classes : Il est demandé aux parents de se signaler et de sonner auprès de l'école maternelle et non pas à la grille de l'élémentaire. La loge de la gardienne est située dans le bâtiment maternel et elle dispose d'un visiophone, ce qui est plus commode.

→ **Structure de l'école et composition des classes**

Effectif : 248 élèves

CP : 21 /22 CM1 : 23/22

CE1 : 26/27 CM2 : 29

CE2 : 21/23 un double niveau : CP/CM2 6+ 18 élèves

Des effectifs moins chargés que prévu car beaucoup de déménagements.

→ **Assistante administrative et fonctionnement de l'école**

Mme LALEG n'a pas repris ses fonctions depuis la rentrée et son contrat s'arrête en décembre. De plus les contrats aidés sont suspendus donc peu de chance qu'il y ait une nouvelle nomination.

Suspension de séance : Lecture de la motion contre la suppression des contrats aidés, jointe (proposition signature conjointe avec les RPE).

→ **Modification et vote du règlement intérieur de l'école**

Rectifications demandées par l'équipe enseignante concernant les commentaires pouvant être ajoutés au livret.

« *Le livret d'évaluation périodique (LIVREVAL) : Un livret numérique est transmis à la famille à chaque période. Dans les commentaires inscrits en fin de livret, les enseignants pourront inscrire des mentions (comportement et/ou travail). Ces avis seront mis, après concertation du conseil des maîtres et*

rencontres avec les familles. Concernant le travail et/ou le comportement : (en fonction des indicateurs mentionnés dans ce règlement) - MISE EN GARDE – AVERTISSEMENT
Les enseignants, au sein de leur classe, pourront également inscrire des FÉLICITATIONS OU ENCOURAGEMENTS pour valoriser une implication particulière d'un élève. »
Sont donc aussi évalués l'implication, le travail, la progression...

ECOLE : un avertissement ne sera inscrit qu'après plusieurs rencontres avec l'enseignante et/ou la directrice. Le dialogue est privilégié, la situation discutée, avant qu'un commentaire négatif ne soit noté. Ce ne sera donc pas une « surprise ». Il s'agit d'un avis de l'institution scolaire, non modifiable.

Les RPE relèvent que les livrets sont lus pour le passage au collège et se questionnent sur la possibilité d'inscrire le terme « avertissement »

L'équipe précise que les mentions positives sont inscrites de la même façon.

Les écarts de comportement /travail trop importants et répétés doivent être mentionnés. L'objectif étant de motiver les élèves pour qu'ils renouent avec un projet scolaire plus constructif. La mention « encouragements » est pensée pour valoriser cela.

Il ne faut pas confondre avec des procédures disciplinaires qui ne sont pas autorisées en élémentaire. Ces mentions, quand elles apparaissent, s'intègrent au commentaire final rédigé par l'enseignante à la fin de chaque trimestre. C'est un écrit professionnel qui ne peut être modifié à la demande de la famille.

Le règlement est donc modifié avec la mention « sauf disposition réglementaire contraire ».

Vote à l'unanimité

Le nouveau règlement sera remis aux enfants dans le cahier jaune

→ **Budget : crédits municipaux et commande gros mobilier**

11 775 euros pour l'école, dotation pour 255 élèves. Budget maintenu par la mairie bien qu'il y ait eu moins d'élèves à la rentrée.

Une demande de mobilier a été transmise à la mairie pour l'ensemble des classes et salles d'activités. L'école a fait une demande de mobilier qui peut paraître conséquente. L'école ne demande pas spécialement du matériel neuf. Cela peut aussi être du matériel récupéré dans d'autres écoles où des classes ont été fermées. Il existe du mobilier en très bon état dans les réserves des ateliers de la mairie.

Mr Chevie : toutes les commandes seront faites en 2018 pour les nouveaux locaux.

→ **Coopérative : fonctionnement**

7 786.35 euros en caisse.

Un appel de coop sera fait en novembre. Un seul appel dans l'année.

Dépenses :

Acquisition faite pour 130 euros de 176 livres d'occasion.

2 cinémas seront offerts : 1200 euros environ.

A noter : ce sont, avant tout, les bénéficiaires de la vente des photos qui permettent d'enrichir la coopérative.

Date de la photo individuelle + photo collective : mardi 14 novembre journée + mercredi matin 15/11.

Les enfants pourront être photographiés les deux jours en fonction de l'organisation. Prévoir une « jolie tenue » les deux jours. Organisation de la photo des fratries qui prend beaucoup de temps.

Fratrerie élémentaire/maternelle puis individuelle puis avec la classe.

Nous avons rencontré les RPE en début d'année pour choisir les différents supports qui seront proposés à la vente.

Les photos seront disponibles pour les fêtes de fin d'année selon les modalités validées par les RPE.

→ Exercice d'évacuation

Exercice incendie dans les anciens locaux le 29/09/17 : évacuation 3'13 : 8 classes présentes. Pas de personnel supplémentaire. Ce jour-là Mme Blumberg était chargée de classe. Il est donc plus difficile de faire le tour pour vérifier les locaux. La priorité est de compter les présents une fois les enfants regroupés dans la cour.

Dans nos nouveaux locaux : chaque classe fera une visite complète de l'école de manière à ce que les enfants visualisent bien les sorties de secours et les différents espaces. Nous cohabitons avec la maternelle. La circulation doit se coordonner à tous les moments de la journée. Tous les déplacements sont à réorganiser.

D'autres exercices d'évacuation seront organisés dans ces nouveaux locaux. Plusieurs nouveaux exercices vont être effectués, dont un dans le mois suivant l'entrée dans les nouveaux locaux. L'organisation sera expliquée aux familles via le cahier jaune.

Ce lundi 6/11, nous constatons notamment que : pour se rendre du RDC au premier étage, il n'y a qu'un seul accès possible pour l'ensemble des classes élémentaires. Des classes de maternelle empruntent également cet escalier. Les déplacements sont assez longs.

Une sortie supplémentaire (escalier 1^{er} étage vers le RDC) existe lors des évacuations d'urgence. Cet escalier ne peut toutefois pas être emprunté pour l'usage courant.

Il n'y a désormais qu'une sortie principale pour l'école. Le temps de sortie est forcément plus long.

→ Exercices PPMS

L'équipe a réactualisé le PPMS en termes de partage des responsabilités pour les adultes présents sur l'école. Pour notre école, nous nous organisons uniquement en tenant compte des enseignantes de l'équipe, 11 personnes. Aucune personne supplémentaire pour aider à l'encadrement.

PHASE 2 : Le personnel va se réunir rapidement de manière à avoir une parfaite connaissance des lieux. Ce sont de nouveaux bâtiments que nous découvrons aujourd'hui. Nous n'avons pu y avoir accès avant car les travaux étaient toujours en cours.

- PPMS départemental : Exercice le 23 novembre : 1 heure de confinement dans les classes.
- Le PPMS Intrusion : l'exercice n'a pas encore été fait car il faut bien connaître les locaux et que les lieux sécurisés soient identifiés. Le PPMS est organisé après des débats de classe et les scénarios sont pensés pour ne pas être angoissants pour les élèves.

Demande des RPE : les sonneries / alarmes sont-elles différenciées en fonction de la menace ? Incendie, intrusion, menace imminente ...

Les enseignants expliquent qu'il y a une alarme incendie de l'école, la 'corne de brume' pour le PPMS, et d'autres signaux décidés par l'équipe et expliqués aux enfants pour le PPMS « intrusion ». Aucun signal ne nous a été imposé/proposé pour le PPMS intrusion.

RELATION FAMILLES

→ Réunions de rentrée + Vigipirate

Même dispositif pour accueillir les parents d'élèves. La ponctualité est une nécessité. Il est délicat de demander aux familles présentes d'attendre les personnes qui arrivent de façon échelonnée.

De la même façon, l'enseignante ne peut attendre ou se rendre disponible pour aller ouvrir la grille aux personnes qui arriveraient plus tard.

→ Remise des livrets

Semaine du 18 décembre avec des horaires différents selon les enseignants (modalités transmises via le cahier jaune). Les modalités seront les mêmes : un groupe de parents rentre ensemble à une certaine heure et tous doivent attendre leur horaire de rdv puis sortent tous ensemble après la fin de tous les rdv individuels. Le livret sera 'en ligne'. Le rdv est l'occasion pour l'enseignant de parler de l'élève et d'indiquer les pistes de travail à venir. Le code qui permet l'accès au livret numérique sera remis à cette occasion. Les parents qui n'ont pas possibilité de consulter le livret numérique se feront connaître et une sortie papier sera donnée.

Les élèves sont bien sûr conviés car il s'agit de leur scolarité. L'entretien est très court et ne permet pas de rentrer dans les détails. Un rdv complémentaire pourra éventuellement être fixé.

→ Présentation des axes du projet d'école

Le projet d'école est élaboré par l'ensemble de l'équipe en tenant compte de différents indicateurs. Lors des conseils de cycles, nous travaillons notamment à partir des résultats des évaluations (nationales, départementales, de classe). L'élaboration des progressions par niveau et par cycle.

Cette année nous avons fait passer des évaluations en CP (transmises en octobre) et CE2.

L'élaboration de ce projet consiste à rechercher une meilleure cohérence globale de l'action pédagogique.

Ce projet constitue une forme de « mémoire » pédagogique de l'école et est également un outil de communication pour informer les nouveaux arrivants. Il est communiqué, à Mr l'Inspecteur et aux conseillers pédagogiques, pour validation.

Nous avons ainsi identifié des axes prioritaires (besoins identifiés)

TITRE : « LIER ET RELIER POUR MIEUX REUSSIR »

AXE 1. ELABORER DES OUTILS POUR APPRENDRE : LA CONSCIENCE DES APPRENTISSAGES

- Améliorer la continuité des apprentissages
- Développer le travail en équipe pédagogique
- S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome
- Donner des ressources aux enfants pour les aider à « apprendre »

AXE 2. S'OUVRIRE À LA VILLE, ÉLARGIR SA CONSCIENCE COLLECTIVE, DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ

- La sensibilité : soi et les autres
- Le Jugement : penser par soi-même et avec les autres
- L'engagement : agir individuellement et collectivement
- Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

AXE 3. RENFORCER LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

- Avoir des repères relevant du temps et de l'espace
- Pratiquer les arts et avoir des repères en histoire des arts

AXE 4. MAINTENIR LES RELATIONS ECOLES-FAMILLES

- Information et expression
- Réunion
- Participation

AXE 5. APPRENDRE A PRENDRE SOIN DE SOI : HYGIENE ET SANTE

Des fiches « actions » (séances et projets pédagogiques) sont rédigées pour développer chacun de ces axes.

La présentation des actions éducatives (ci-dessous) est l'un des moyens pour illustrer notre approche pédagogique.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE - ACTIONS EDUCATIVES

→ Accompagnement éducatif

Tire-Lire : étude de soutien à la lecture en CP, soutien gratuit. (Projet rédigé par l'école- budget Education Nationale). Ce sont des groupes de 6 élèves maximum, pour renforcer l'apprentissage de la lecture/ écriture et la méthodologie. Les élèves peuvent quitter le dispositif en cours d'année mais la présence est obligatoire deux fois par semaine quand on y participe. Tire Lire : Mmes Blumberg et Quaresma Nunes

Durant ce temps sont faits les devoirs et le soutien à la lecture.(de 16h à 17h30 –fournir le goûter)

→ Projets pédagogiques des classes

- Toutes les classes se sont inscrites à **Ecole et Cinéma**. 3 films dans l'année dont les 2 premiers financés par l'école. C'est un dispositif très coûteux, c'est pourquoi, à la rentrée, chaque école du Plessis a dû « soustraire » une classe au dispositif. Nous avons fait le choix de maintenir notre participation pour l'ensemble des classes puisque la capacité d'accueil du cinéma le permettait. La coopérative prend en charge la différence de prix demandée. Pour une projection le tarif est 2.80 euros. Pour école et cinéma : tarif préférentiel de 2.40 euros. Toutes les classes participeront donc à Ecole et Cinéma.

Une participation de 2€ sera demandée aux familles pour le dernier film.

- **In ouie** : un album avec différents styles musicaux. Analyse musicale et culturelle commune. Mise en parallèle avec l'histoire, l'histoire des arts – partie du parcours culturel « Joliot Curie ». Un nouvel album chaque année : 7 ème album .

- **Prix littéraire des écoliers**. 4 livres par classe.

2 ex. de chaque livre. Une étude en classe puis une éventuelle participation à une œuvre collective à partir d'un des titres étudiés.

Financé par la caisse des écoles. Toutes les écoles du Plessis participaient depuis ces dernières années. Toutefois, pour des raisons de budget, les écoles participeront, si elles le souhaitent, uniquement une année sur deux. Nous en profitons pour rappeler l'importance de la caisse des écoles qui mène des actions sociales notamment, offre des budgets pour des projets rédigés pour les classes, fait des donations pour les calculatrices en fin d'année de CM2, aide aux classes de

découvertes – autogérées- , prend en charge l'achat des livres pour le prix des écoliers... pour toutes les écoles.

Il faut distinguer la caisse des écoles de la coopérative scolaire - **Projet échec de la classe de CP-CM2 et grande section de maternelle**

- **Projet autour de l'instruction civique CP /CM2**

- **Classes de CE1** comédie musicale, chant et danse autour de la découverte du monde et d'autres pays

- **Rugby** : concerne les CM2, cycle rugby. 6 séances. Parc des sports, animateur sportif. Projet mairie.

- **Projet chorale et danse CPA et CE2A et B** , thème « Lier et Relier »

- **Projet lecture des CE2/ avec des maternelles**

- **Projet chorale CPB et CM1A et B**

- **Gymnase et piscine** pour les doubles niveaux Les CP des doubles niveaux sont intégrés dans les classes de CP. Moins de séances de piscine pour les cm1. Pas de piscine pour les ce2.

- **Enseignements croisés** entre plusieurs enseignants

- science
- chorales
- sport
- Questionner le monde

→ **Conseil des élèves**

Les élections des délégués ont eu lieu (ou vont avoir lieu) en même temps que les représentants des RPE. Conseil des élèves : normalement 3 dans l'année. Mais il faut trouver le bon créneau : présence de Mme Blumberg (lundi et mardi) à articuler avec les créneaux de sport des élèves. Le rôle de délégué prend également sens lors des conseils internes à la classe. Cette année, avec nos nouveaux locaux, nous aurons certainement de nombreux points à débattre concernant le fonctionnement de l'école et l'utilisation des espaces collectifs. La cour, bien plus petite, sera certainement « mise en débat ».

→ **Rencontres de fin d'année**

Des petites rencontres avec les familles par classe.

Nous entendons parfaitement la demande des parents pour que les représentations ne soient pas organisées le même soir en raison des fratries. Nous ferons en sorte que les parents ne se retrouvent pas à « choisir » une nouvelle fois.

Cela demandera sans doute de programmer les représentations sur plusieurs semaines en fin d'année.

La fin de l'année sera également le temps d'un nouveau déménagement à préparer...

QUESTIONS-INFORMATIONS

➤ DES PARENTS D'ÉLÈVES

- AUX AUTORITÉS MUNICIPALES

- **Demande de présence de la responsable du périscolaire**

Mr BLOT : « Aucun responsable du périscolaire n'a jamais participé à un conseil d'école dans la ville ». Il rappelle que les parents peuvent la contacter ou la voir lors des temps d'accueil ou après demande auprès de la mairie

Il s'agit de personnel communal. La directrice du périscolaire ne doit pas être conviée au conseil d'école. »

La mairie s'engage à faire une réunion avant la fin de l'année 2017. Les enseignants pourront être présents à la réunion municipale.

MME LENFANT – DDEN – a souhaité apporter une précision en se référant aux textes réglementaires dont elle a fait la lecture: Elle a précisé que la Directrice pouvait inviter, à titre consultatif, toute personne extérieure susceptible d'éclairer un des points de l'ordre du jour. Selon les textes, la responsable du périscolaire peut être invitée au conseil d'école. La mairie, son employeur prend ici la décision contraire.

M CHEVRIE : transmet les réponses aux questions posées par les RPE à la mairie (pour Charlotte, DIRECTRICE du périscolaire)

- Les jeux de bagarre dans la cour : sont totalement interdits, les faits sont relatés aux enseignants voire aux familles.
- Propreté et intimité des toilettes : Les enfants sont sensibilisés à l'hygiène et à la propreté sur les temps périscolaires. Des pancartes ont été affichées

RPE : « les enfants ne peuvent pas fermer les portes des toilettes : manque d'intimité aux toilettes. Il faudrait prévoir des serrures qui peuvent s'ouvrir de l'extérieur.

Information de l'école (nouveaux locaux intégrés ce jour)

Un seul bloc collectif adapté pour les élémentaires, situé dans la cour.

Les toilettes des garçons ont un accès direct sur la cour : les urinoirs sont derrière une paroi vitrée. Aucune intimité : au vu et au su de tout le monde. Mme Blumberg mettra des affiches pour occulter en attendant : une demande sera faite pour apposer des films occultant.

- **Organisation de la semaine du 7 mai au 11 mai (2 jours fériés dans la semaine)** : Demande éventuelle du Conseil d'école de remplacer le vendredi 11 mai matin, normalement travaillé par le mercredi 9 mai après-midi.

La demande est expliquée aux membres de la mairie, demande faite par de nombreuses fédérations, pour les écoles du Plessis Robinson.

Mr CHEVRIE : certains élèves ont des cours de sport, de musique... le mercredi après-midi.

ÉCOLE : cette demande est faite pour éviter l'absentéisme scolaire.

- AUX ENSEIGNANTS

- **Spectacle de fin d'année à la maison des arts ?**

Il n'y a pas eu de demande de l'équipe pour réserver la Maison des Arts. Nous n'avons pas intégré nos locaux définitifs. L'organisation quotidienne est assez complexe. Nous devons organiser un

déménagement à la fin de l'année. Penser un spectacle plus collectif demande une mobilisation exceptionnelle.

- **Organisation des différents lieux collectifs dans les nouveaux bâtiments ?**

Nous ne pouvons répondre aujourd'hui aux questions des familles. Il va nous falloir un peu de temps pour prendre connaissance des lieux.

Toute l'organisation des espaces collectifs et le fonctionnement complet de l'école sont à repenser.

L'organisation des récréations par exemple : plus de place pour une table de ping-pong, pas de terrain possible pour des jeux de ballons. Courir est aussi compliqué car il y a plusieurs arbres dans la cour (réduit d'autant l'espace + contours en béton).

L'équipe a repensé l'organisation des services de surveillance en deux temps :

- SERVICE 1 : cour de la maternelle utilisée pour deux classes + cour élémentaire pour 4 classes
- SERVICE 2 : cour élémentaire seulement pour 4 classes.

Les élèves vont devoir s'adapter et faire des concessions. Sur le temps du périscolaire : une seule cour pour 170/180 enfants.

Nous devons nous coordonner avec les classes de maternelle pour les entrées et sorties sur les temps de récréations (circulation des différents groupes sur un espace commun).

Précisions de MR CHEVRIE :

La sécurité des écoles : l'installation de visiophones, de téléphones... est repoussée. L'état devait allouer une enveloppe de 500 000 euros. L'enveloppe est supprimée par l'état, la municipalité doit prendre le relais. Le financement reste à programmer.

Demande des RPE sur les nouveaux rythmes scolaires.

Les RPE sont surpris de n'avoir rien reçu de la part de la mairie car les discussions auront lieu courant novembre.

MAIRIE : La réunion et l'enquête sont maintenues de la part de la mairie.

➤ **DE L'ECOLE**

- **AUX AUTORITES MUNICIPALES**

- **Organisation d'une visite des nouveaux locaux pour les RPE**

Mme Blumberg ne demande pas une inauguration mais seulement une visite des nouveaux locaux pour les RPE. Il s'agissait avant tout d'une information, pour les représentants, afin de pouvoir réfléchir ensemble au bon fonctionnement de l'école pour cette année.

L'autorisation était demandée en raison du cadre Vigipirate, puisque cela ne pouvait s'organiser que hors temps scolaire.

L'inauguration reste bien sûr à la décision de Mr le Maire.

Heure de début 18h30

Heure de fin 21h10

Prochain conseil d'école

La secrétaire : Mme Brébant

La directrice : Mme Blumberg

A Mme Dominique FIS

Inspectrice d'Académie
s/c
Mr Didier GAZAY
Inspecteur de l'Éducation Nationale
26^{ème} circonscription

Motion contre la suppression des contrats aidés

À cette rentrée, l'annonce brutale de 23 157 suppressions d'emplois aidés dans l'Éducation nationale a eu des répercussions immédiates dans les écoles, où les contractuels en CUI-CAE interviennent sur de nombreuses missions, indispensables au bon fonctionnement du service public d'éducation. Aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école, accompagnement des élèves en situation de handicap, aide aux activités... l'école ne pourrait se passer de ces missions aujourd'hui.

Ces personnes ont appris dans le courant de l'été que leur contrat ne serait pas renouvelé, et celles dont le contrat est encore en cours n'ont aucune garantie pour l'avenir car le gouvernement a annoncé la fin des emplois aidés pour 2018.

Nous déplorons et dénonçons ce traitement fait aux personnels sur contrats aidés.

À l'école, la suppression d'un emploi a des conséquences désastreuses car des missions ne peuvent plus être assurées. Sans aide à la direction et au fonctionnement de l'école c'est une surcharge de travail pour notre collègue directrice qui ne peut se consacrer pleinement aux élèves, à sa classe, à l'équipe, à l'école. **Il n'y aura plus personne pour répondre aux appels téléphoniques en son absence, aider les familles lors de demandes spécifiques et exceptionnelles, pour accueillir les familles à l'entrée de l'école, accompagner les enfants malades, transmettre les informations urgentes, transmettre les informations quotidiennes aux différents services de la mairie, ou pour aider aux tâches administratives.**

De même l'accompagnement d'élèves en situation de handicap n'a pas toujours pu être assuré dès la rentrée faute de recrutement. C'est pourtant une mission indispensable pour permettre une scolarisation dans de meilleures conditions.

Nous demandons au ministère de l'Éducation nationale des moyens pour faire fonctionner notre école dans de bonnes conditions. Cela passe par le recrutement de personnels supplémentaires dans les équipes, au-delà des seuls enseignantes et enseignants.

Cela passe par la sauvegarde des emplois et leur transformation en emplois statutaires, avec une formation et une qualification, sur des missions qui contribuent au bon fonctionnement du service public d'éducation.

A l'occasion du conseil d'école, les soussignés, enseignants de l'école Irène Joliot Curie – Plessis Robinson, représentants de parents d'élèves, adoptent la présente motion de l'école

Fait au Plessis Robinson, le 6 novembre 2017